

Sécurité aéroportuaire Aéroport Marseille Provence

2 heures

Public concerné

toute personnes amenées à se déplacer à pied sur l'aire de mouvement.

Objectifs de la formation

1. Connaître les textes réglementaires en vigueur.
2. Prévenir les risques liés au déplacement des piétons côté piste.

Programme

1. Présentation de l'aéroport
2. Accès à la zone côté piste
3. Circulation des piétons
4. FOD (Foreign Object Debris)
5. EPI (Equipement de Protection Individuelle)
6. Facteur humain
7. Notification d'incendie
8. Spécificité Aéroport Marseille Provence
9. Examen final

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.

Numéro d'autorisation

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-031-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2027-04-27-20220611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006